

# Écho Clap

JOURNAL CLAPIÉROIS D'INFORMATION



## Édito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Merci pour votre soutien et de vos encouragements ! Cela a été une belle aventure de publier le premier Écho Clap en janvier. Ce vent frais d'information a fait tourner les pales de notre éolienne tutélaire ! Il a été salué de toutes parts et très bien reçu des Clapiéros. Les adhésions et marques de soutien à l'association parente, le Trait d'Union de Clapiers, ont été franches et massives, ce qui assure pour un temps la perennité et l'indépendance de ce journal. C'est déjà une association qui compte à Clapiers, vu les 40+ participants à notre réunion du 8 mars dernier pour décoder les enjeux du PLUi. L'adhésion à notre projet journalistique met en évidence combien une voix alternative est nécessaire pour alimenter le débat citoyen et développer nos biens communs.

Dans ce numéro 2, élaboré avec un comité de rédaction élargi, nous partageons faits et analyses de l'actualité communale sur les sujets clés de notre avenir: budget, aménagement du territoire, eau, social, transition écologique, démocratie de proximité. Sur la rénovation du centre de Clapiers, en projet, nous prolongeons ce numéro papier par un questionnaire en ligne, pour vous donner la parole et recueillir votre vision.

Nous reprenons les rubriques qui ont fait le succès du premier numéro : **focus**, l'orientation budgétaire de la commune; **grains de sel** notre vision critique de l'action municipale; **coup de cœur** de ce numéro dédié à Annie Ernaux; **le courrier des lecteurs** nous interroge sur la trajectoire carbone de notre commune; **sur le feu**, sur les projets en cours. Sans oublier **nos brèves** craquantes et croquantes, pour évoquer pêle-mêle les petits et grands sujets de la vie politique locale. Bonne lecture !

*Myriam Bui-Xuan et François Masselot  
conseillers municipaux du groupe « Clapiers Démocratique, Écologique et Solidaire »*

## SOMMAIRE

### Focus

Quelle boussole pour le budget 2023?

### Grains de sel

Besoins sociaux, quelle stratégie ?

Quelle sécurité pour Clapiers ?

En avant avec le 3CTE !

### Coup de cœur

Annie Ernaux, les armoires vides

### Courrier des lecteurs

Trajectoire carbone de Clapiers

### Sur le feu

PLUi climat: quels enjeux pour Clapiers?

Partagez votre avis sur la rénovation du centre

Eau : Le choix de la Régie Publique en suspens

## Focus

### Quelle boussole pour le budget 2023 ?

On serait tenté de répondre hâtivement : aucune ! En effet, on peine à distinguer une ligne directrice, on ne voit aucun projet phare, et en conséquence, aucun investissement significatif n'apparaît dans le rapport d'orientation budgétaire de la commune présenté le 13 mars dernier. Cette politique minimaliste vise seulement à gérer les affaires courantes et à absorber les investissements antérieurs. Aucun nouvel emprunt n'est prévu en 2023. Pourquoi ? Est-ce dû au fait que le taux d'endettement de la commune est devenu cette année légèrement supérieur à la moyenne des communes comparables à Clapiers ?

#### Budget 2023 : apéro en hausse, social en baisse

Les dotations budgétaires proposées aux différents services sont stables en valeur à l'exception d'une ligne budgétaire qui propose une augmentation substantielle: «les fêtes et cérémonies»: +48% ! En effet, avec la forte inflation des produits alimentaires, les prestations des traiteurs s'envolent... Chantez, dansez cigales ! La majorité s'incarne en comité des fêtes permanent. Les vraies urgences, l'action sociale, la transition écologique (service doté de seulement 3 500 € pour 2023), conservent leurs dotations des années passées. Par exemple, le CCAS aura la même dotation que 2021 et 2022, soit 100 000 € en valeur (49 000 € pour les diverses aides et le point de solidarité alimentaire). Cela réduit sa capacité d'agir, sans aucune autre ambition que de maintenir ses modestes actions. Pour seulement compenser l'inflation, le CCAS aurait dû recevoir 113 000 €. Ceci est un choix bien peu raisonnable dans la situation de dégradation du pouvoir d'achat que nous connaissons toutes et tous et qui touche particulièrement les plus modestes.

Rien en 2023 pour réduire significativement l'empreinte carbone de la commune. Rien pour une politique zéro déchet volontaire à Clapiers, pourtant politique prioritaire de la Métropole. Rien pour une alimentation plus durable pour la restauration scolaire et pour le point de solidarité alimentaire.

#### Projet de rénovation du centre conduit en toute opacité. Concertation publique en mode réunion secrète

La rénovation du centre village sera le seul projet d'ampleur de la seconde moitié de mandat et il commence timidement cette année. Projet pour l'instant non divulgué y compris au Conseil Municipal. Une enveloppe de 250 000 € est fléchée en 2023 sans que l'on connaisse le projet. Le chantier sera géré par la Métropole, maître d'ouvrage de l'espace public. Un panel de commerçants et habitants du village, invités selon d'obscurs critères, ont été informés du projet lors de 3 réunions. À les entendre, le projet serait déjà bouclé !

Était-il si urgent et nécessaire de dépenser 900 000 € de fonds publics en 2022 sur le rond-point Paraguay, alors qu'environ 1/3 de cette somme était suffisant pour sécuriser piétons & cycles, et améliorer la circulation auto autour de la maternelle ? Un autre choix aurait permis de diriger les 2/3 du coût de ce projet, sur la rénovation du centre-ville, à nos yeux prioritaire. Mais surtout, les habitants et habitantes de Clapiers n'ont-ils pas à s'exprimer sur le projet de rénovation du centre qui nous concerne tous ? Enfin, le projet de vidéosurveillance, hors programme et non chiffré, est à nos yeux inutile, coûteux et inefficace.

MBX

**Traditions culturelles**

La tribune du groupe majoritaire (Clap'Info 03/2023) évoque, «la culture de proximité et les traditions locales [...] pour contrer les forces déconnectées» qui voudraient balayer les traditions. Quelles traditions ? Pas la bouvine, en tout cas, il n'y en a jamais eu à Clapiers ! Le Carnaval est bien présent grâce aux parents d'élèves. Notre culture de l'olive, de la vigne, du safran ne sont-elles pas à faire revivre, faute de les avoir préservées ? Pourquoi ne pas commencer par une fête de l'olive ? En pressant notre huile de Clapiers.

**Conseillère virtuelle**

La commune avait laborieusement obtenu une conseillère numérique, partagée avec Montferrier, emploi subventionné par France Relance, (29000 € en 2022) avec un reste à charge de 6 000 € pour la commune. À l'issue de ses 3 mois de formation, fin 2022, pfuiit elle s'est envolée avant d'avoir dispensé le moindre conseil numérique à un Clapiérois ! Heureusement, il reste la médiatrice numérique de la médiathèque, déjà en place avant ce recrutement.

**Conseil numérique bénévole**

Au moment de recruter cette conseillère, une Clapiéroise formée avait proposé un service gratuit de médiation numérique au CCAS, qui proposait davantage, sans coût pour la commune. Cette proposition avait été rejetée, la solution lourde France Relance lui a été préférée, qui n'a finalement pas abouti.

**Rénovation centre village**

La rénovation des voiries du centre-ville serait en route en toute discréction. Un bureau d'étude technique a rendu son projet. Quelques Clapiérois.es trié.e.s sur le volet ont été «consulté.e.s». Pourquoi ne pas consulter plus largement la population en rendant public ce projet ? En dernière page, flashez le QR code et exprimez votre vision du centre via notre questionnaire

**Aide à l'achat VAE**

Les statistiques de la Métropole montrent que les Clapiérois ont été parmi ceux qui au rapport de la population, ont le plus sollicité l'aide à l'achat pour un vélo à assistance électrique (500 € pour l'achat d'un VAE neuf, sans condition de ressource). Bravo ! Dispositif ouvert jusqu'au 30/06.

**Fresque de l'alimentation**

Le 21/04, dans le cadre des «quatre saisons de l'alimentation», évènement métropolitain, s'est tenu à Clapiers un atelier ludique et pédagogique pour sensibiliser à une alimentation plus durable et pour contribuer à la prise de conscience des impacts de l'alimentation sur la santé, l'environnement, la biodiversité. A renouveler !

Clapiers a fait son Analyse des Besoins Sociaux (ABS) en 2021. Elle a permis de collecter des données et les besoins de la population clapiéroise et de fixer un cap pour l'action municipale. Le rapport est toujours disponible en mairie et au CCAS.

**Données statistiques :**

- 58% des actifs sont des CSP+
- 32% des actifs sont des employés & ouvriers
- Le taux de chômage est moins élevé à Clapiers qu'en France
- 67,4% des Clapiérois sont propriétaires de leur logement
- Le niveau de vie médian des habitants est élevé (supérieur de 32% à la moyenne héraultaise)
- 8% des ménages sont considérés comme pauvres

**Critères de vulnérabilité**

- Le type de logement : le logement locatif, et particulièrement le logement social, sont corrélés à la vulnérabilité. (29,5% de locataires et 20,7% de logements sociaux)
- Le seuil de pauvreté : le taux de pauvreté des locataires est de 18% (en 2018)
- Le chômage : 12,4% (2017)
- La monoparentalité : 15,5% des familles
- L'âge : 27% ont plus de 60 ans et 18% moins de 14 ans.
- L'isolement, principalement des personnes au RSA. 40% des personnes éligibles au point de solidarité alimentaires sont seules.
- L'éligibilité aux minima sociaux (77 RSA et 71 APA)

Ces données mériteraient d'être réactualisées lorsque les données du dernier recensement seront disponibles.

**Les données qualitatives :**

20% des ménages ont répondu au questionnaire diffusé. Le village est incontestablement apprécié par sa proximité avec la forêt et avec Montpellier mais des améliorations sont souhaitées.

Trois directions méritent d'être rappelées :

- **Mobilité et transports au centre du village** : pistes cyclables, trottoirs pour les poussinettes, stationnement... (34,1% des répondants ont abordé ce thème). Le projet de rénovation du centre village devra prendre en compte cette attente.
- **Lieu de rencontre et de convivialité** Suggestions : café avec terrasse, lieux de rencontres et sociabilité (24,4% des répondants ont abordé ce thème). Un tiers-lieu serait sans doute bienvenu : un espace de partage à décliner pour répondre à ces besoins.
- **Les besoins spécifiques des mamans solo.** Environ 1/4 des bénéficiaires du point de solidarité alimentaire sont des familles monoparentales.

Une ABS thématique sur cette question pourrait d'ailleurs être diligentée pour actualiser les données. Les résultats du questionnaire ont mis en lumière d'autres demandes comme le souhait d'une mutuelle santé communale ou le soutien scolaire pour les enfants.

À notre connaissance, aucune commission municipale ne prend en compte ces résultats et leur analyse pour en dégager des axes stratégiques permettant de faire des choix concertés pour répondre aux besoins exprimés. N'est-ce-pas pourtant à l'aune de ces données quantitatives et qualitatives que les élus peuvent envisager leurs choix d'orientation en matière sociale ?

MBX

**Quelle sécurité pour Clapiers ?**

La majorité va installer la vidéosurveillance. Nous, élus d'opposition, le contestons. Pourquoi ? Les atteintes aux personnes sont rares. Les atteintes aux biens n'en seront pas diminuées. Les retours d'expérience montrent que la vidéosurveillance est coûteuse et inefficace : elle ne dissuade pas, ne réduit pas les délits et n'aide quasiment pas à l'élucidation des faits. Pourtant la sécurité est un vrai sujet et il est légitime d'y répondre.

**Rassurer à mauvais compte**

Choisir la vidéosurveillance fait miroiter une sécurité fantasmée. C'est rassurer à mauvais compte. Quels axes de notre sécurité doivent être engagés et développés sur ce mandat ?

La sécurité climatique en végétalisant la ville,

et en réduisant notre bilan carbone. La sécurité sanitaire en promouvant une mutuelle municipale. La sécurité alimentaire en favorisant une alimentation durable. La sécurité routière en favorisant les alternatives à la voiture. La cohésion sociale sans laquelle la violence contre les biens et les personnes se développe.

**Vidéosurveillance, la fausse bonne idée**

Elle ira à rebours d'acquis comme l'extinction de l'éclairage public nocturne. Elle voudra supprimer des végétaux, perçus comme des causes d'inefficacité des caméras.

Nous aspirons toutes et tous à préserver un environnement sûr, mais faisons les bons choix !

FM &amp; MBX

**En avant avec le 3CTE**

Le 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la création d'un outil participatif et citoyen : le Conseil Consultatif Citoyen pour la Transition Écologique 3CTE.

Véritable enjeu de notre siècle, pour préserver l'habitabilité de la planète, la transition écologique implique un changement de modèle économique, social et sociétal. Il est urgent de transformer en profondeur nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Cette mutation nécessite d'impliquer l'ensemble des citoyens.

Le 3CTE est composé de 14 membres, parmi lesquels trois élus, deux majoritaires, un minoritaire, huit citoyens à parité homme-femme et trois représentants d'associations tirés

au sort après s'être portés candidats.

**Ses missions :** donner des avis sur les différents projets municipaux, projets citoyens et être force de proposition.

Ainsi, depuis sa mise en place en avril 2021 le 3CTE a émis des avis sur les projets proposés aux budgets participatifs 2021 et 2022. Il a rédigé un avis versé à l'enquête publique de la Zone à Faibles Émissions ZFE. Actuellement, il examine les projets de la municipalité sur la transition écologique : biodiversité dans les espaces naturels, agricoles, déchets, démocratie participative...

Il serait souhaitable que la commune informe régulièrement, par exemple via la Clap'Info, les Clapiérois des travaux du 3CTE.

« J'écrirai pour venger ma race », c'est ainsi que la nouvelle prix Nobel de littérature a introduit son propos devant l'académie suédoise en décembre dernier. L'œuvre d'Annie Ernaux récompensée en 2022 par la suprême distinction, le prix Nobel de littérature, est à l'image de son auteure : libre, engagée, radicale, combative.



### Prix Nobel de littérature 2022

Son premier roman « Les armoires vides » (1973), un an avant la loi Veil, contient déjà tous les angles abordés dans la diversité de cette œuvre magistrale : les rapports de domination entre les classes, entre les hommes et les femmes, la question des origines, les blessures jamais refermées des transfuges de classe, le rôle de l'école dans l'ascension sociale. C'est sa propre histoire qu'elle interroge, sans tabou, avec une rare liberté de style et de ton.

La construction de ce roman autobiographique, de l'entrée en matière crue sur un avortement, à l'histoire qui l'y a conduit, forme un parcours cohérent, une construction de l'être sensible et de l'être social. Cette autre « éducation sentimentale » est un hymne à la liberté, à l'émancipation des femmes. Il s'agit, contre tous les interdits sociaux et religieux, de revendiquer la liberté de réaliser sans entrave, son désir, ses amours, sa vie. Le récit est puissant pour cela. L'hymne à la liberté vaut plaidoyer féministe, mais pas que, tant les jeunes garçons sont dans le même bateau, pour rejeter la culpabilisation sociale et les rapports de domination émanant d'un ordre social dont ils cherchent tout autant que les filles à s'émanciper.

### J'ai été coupée en deux

C'est aussi le roman de la promotion sociale par l'école, de la méritocratie républicaine y compris dans une école religieuse. Le salut par l'étude, l'apprentissage, la littérature, l'art, la connaissance, la revanche d'Ève, chassée du paradis terrestre pour péché de connaissance. Un chemin éducatif - nous partons tous d'un milieu- d'une famille, de traditions, d'une crasse dont nous avons à nous émanciper. Quand c'est l'école qui le permet, c'est souvent une rédemption.

On perçoit ici, dans les scènes de la vie quotidienne, combien le choix des mots, au-delà de l'instrument de communication, est un signe de pouvoir. On voit aussi comment un mur se construit progressivement puis sépare inéluctablement la jeune diplômée des siens, famille de petits commerçants, comment s'insinue la déchirure et la douleur de juger ses parents.

« J'ai été coupée en deux, c'est ça, mes parents, ma famille d'ouvriers agricoles, de manœuvres, et l'école, les bouquins(...), le cul entre deux chaises, ça pousse à la haine, il fallait bien choisir. Même si je voulais, je ne pourrais plus parler comme eux, c'est trop tard. » « On aurait été davantage heureux si elle avait pas continué ses études ! » qu'il a dit un jour (mon père). « Moi aussi peut-être. »

MBX & FM

## Courrier des lecteurs

### Trajectoire carbone de Clapiers

En octobre 2021, la commune décidait de dresser son bilan carbone, de faire le bilan des émissions de gaz à effet de serre des activités réalisées sous la responsabilité de la mairie. Entendez par là : le chauffage des bâtiments municipaux, la cantine des écoles, le fonctionnement des services publics municipaux... Elle se fixait l'objectif de baisser ces émissions de 1,3 % par an entre 2019 et 2030, ce qui est bien peu.

Le 6ème rapport du GIEC\* met amèrement en lumière le climato-statisme de la majorité municipale. Il indique que sur la même période, les émissions planétaires de CO2 doivent baisser de 48 % si on veut avoir une chance de limiter le réchauffement global à 1,5°C, et éviter le cortège de misères qu'entraînera cette hausse de la température. Ainsi, c'est une baisse de 5,8 % par an que la commune devrait viser et non de 1,3 % ! Et encore pourrait-on arguer qu'une commune plutôt favorisée d'un des pays les plus riches du monde pourrait faire « mieux que la moyenne » planétaire.

Alors pourquoi manquer à ce point d'ambition et contribuer à exposer les populations à des risques futurs qui pourraient être réduits ? Par ignorance ? Ce ne serait qu'un moindre mal. Mais un cabinet de consultants spécialisés a accompagné la municipalité pour la réalisation de son bilan carbone et l'exploitation de ses résultats. Et ces consultants savent très bien qu'une baisse des émissions d'un peu plus de 1% n'est pas à la hauteur des enjeux.

C'est bien plutôt du côté du manque de courage politique face aux décisions difficiles qu'il faut chercher une explication. Du désir de plaire, de la quête à la réélection. Mieux vaut sans doute pour la majorité municipale concentrer son effort sur l'organisation de festivités, plutôt que de demander à ceux qui le peuvent de faire des efforts pour que notre Terre reste habitable. Alors, même si la montée du niveau de la mer ne menace pas encore d'engloutir Clapiers, on ne peut s'empêcher de penser à l'orchestre du Titanic continuant à jouer alors que la catastrophe est déjà à l'œuvre. TB

\*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat établi par l'Organisation des Nations Unies



#### Adhérer à l'asso Trait d'Union de Clapiers

pour soutenir ce journal, par email libre à  
[clapierstraitdunion@gmail.com](mailto:clapierstraitdunion@gmail.com)  
avec nom prénom, adresse postale  
cotisation annuelle : 10 €

**LE TRAIT D'UNION DE CLAPIERS**  
Association loi de 1901 n°W343030630  
105, rue des jardins 34830 Clapiers  
Bureau : F. Masselot, M. Boutillier  
M. Bui-Xuan  
Directeur de publication : F. Masselot  
[clapierstraitdunion@gmail.com](mailto:clapierstraitdunion@gmail.com)  
Imprimé à Clapiers le 9 mai 2023  
ISSN en cours  
Imprimé sur du papier recyclé

### Foncier solidaire

La Métropole met en place un organisme de foncier solidaire OFS pour faciliter l'accès au logement des ménages modestes. Le principe est de dissocier de façon pérenne le terrain et le bâti. Le dispositif est plus favorable que la location-accession PSLA. L'occupant est propriétaire de ses murs, et paye un loyer pour le terrain sous forme de bail réel solidaire BRS. Dispositif éprouvé dans d'autres villes de France réduit la spéculation foncière. On applaudit !

### Promotion de jeux de mots

Un promoteur de la Métropole place sa marque sous le slogan **empreinte**. Éternelle *empreinte du bâtisseur* sur la ville; préoccupation actuelle de limiter *l'empreinte écologique* des constructions. Les dirigeants justifient ce choix par la polysémie du terme : «pour acquérir leur logement, les gens, ils *empruntent*». Avec l'augmentation des taux, donnons-nous crédit à un tel slogan ?

### Collectif Girac

Chapeau bas à la combativité du collectif associatif sur Girac, qui a fait sortir la Métropole de sa zone de confort, a été force de proposition. Cette initiative citoyenne a conduit à la réunion publique sur le projet à Clapiers le 4/04, une présentation du projet en réalité augmentée (film), à une clarification du projet et à une explicitation des choix techniques, budgétaires, et des arbitrages entre les différents modes de transports.

### Motion du 3CTE sur Girac

Le 3CTE a transmis à la Métropole une motion sur les aménagements de voirie qu'il pense souhaitables entre Girac et Botanic, pour mieux accompagner l'arrivée du tram. Bravo à eux pour cette auto-saisine. A-t-on accusé réception ?

### Abattue la tour de guet !

Le maire avait décidé dès juin 2022 le démontage de la tour de guet, emblème clapiérois de la sécurité en forêt, sur des base douteuses et surtout contre l'avis du Comité des feux de forêt CCF. Le CCF, dont 6 élus municipaux présents, avait pourtant réitéré à l'unanimité en mars 2023 son souhait de conserver la tour. La tour prend garde !

### Rond-point

Inaugurer le rond-point Liberté-Paraguay dédié à Samuel Paty revient à instrumentaliser sa mémoire pour un projet d'aménagement contesté. Les Clapiérois républicains critiques envers ce projet dispendieux, vont hésiter à venir à cette inauguration.

### Piétonnisation temporaire

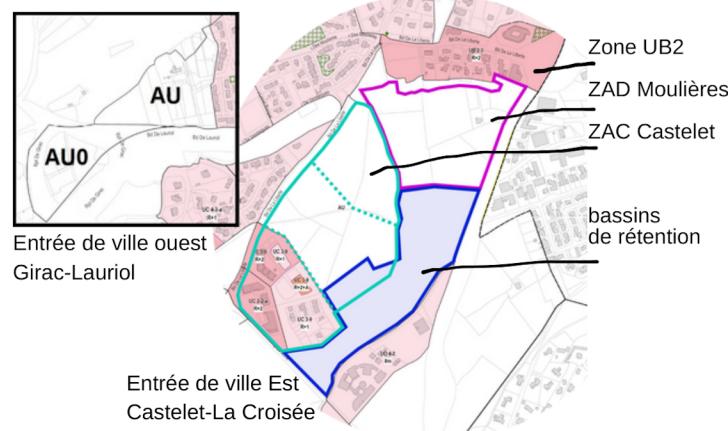
La commune met enfin en place la volonté populaire exprimée dans le budget participatif 2021: piétonniser les rues devant les écoles primaires de 8h15 à 8h35, les jours d'école. Ce projet, parmi quatre, avait recueilli la moitié des suffrages.

## PLUi Climat : quels enjeux pour Clapiers ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Clapiers, élaboré par la commune en 2014, sera remplacé dès 2024 par un plan intercommunal, document unique qui s'appliquera aux 31 communes de la Métropole. Ce PLUi Climat inscrit de façon opposable dans les règles d'urbanisme, des objectifs climat et biodiversité, comme la limitation de l'artificialisation des sols, de l'étalement urbain, la préservation de la ressource en eau, la prise en compte de la rareté énergétique, la protection du vivant et des zones naturelles. La lecture des documents temporaires publiés en décembre 2022 fait apparaître ces enjeux pour Clapiers :

- **l'entrée de ville Ouest**, secteur de Girac. Il s'y crée une zone AU0 (urbanisation future) sur l'emprise du terminus du tram L5. La zone AU0 existante en triangle devient AU, c'est à dire qu'elle s'ouvre à l'urbanisation.
- **l'entrée de ville Est**, vers la Croisée, avec son zonage UB2 dit «d'articulation métropolitaine» vouée à la mixité urbaine dense : immeubles collectifs, activités de services, bureaux, commerces, équipement pour le transports.
- **la ZAD des Moulières**, qui n'apparaît pas sur les cartes PLUi.

La ZAD des Moulières jouera un rôle majeur dans l'aménagement de notre commune. Cette vaste zone non-bâtie, verte, y sera vitale pour faire tampon entre trois zones qui seront dans un futur proche densément bâties en R+2 ou R+3 : le Castelet, la Croisée, la zone commerciale de Jacou.



Par rapport au règlement actuel, nous notons ces améliorations, qui contribuent à maintenir une bonne qualité de vie à Clapiers :

- renforcement des Espaces Boisés à Conserver EBC dans les zones urbanisées
- création de zones Espaces Vert Protégés EVP 1 et 2, qui visent à valoriser la qualité paysagère des quartiers matures
- réduction modérée de la constructibilité aux marges des zones urbanisées, en interface avec les zones naturelles ou agricoles.
- adjonction de l'inventaire des arbres remarquables
- zonage plus granulaire des lotissements matures, qui visent à coller à l'existant, ne pas créer d'appel d'air, en maintenant les droits à construire quasi inchangés

C'est déjà un bon progrès. Le document pourrait aller un pas plus loin, par exemple en adoptant la **charte de l'arbre** en vigueur à la ville de Montpellier, qui s'appliquerait très bien à Clapiers. Cette charte fournit une méthode objective pour estimer la valeur vénale d'un arbre en zone urbanisée, en lui associant un montant en euros. Cet outil fournit une aide efficace à la décision aux gestionnaires de l'espace public et aux promoteurs, pour le maintien ou la suppression d'arbres lors de projets d'aménagement.

FM

## Partagez votre avis sur la rénovation du centre

Un panel d'habitants a pu voir le projet de réaménagement des voiries du centre village. Ce projet en gestation dont rien n'a encore filtré publiquement mérite une plus grande implication des Clapiérois. Nous vous proposons de donner votre avis, de partager votre vision pour ce réaménagement, par un questionnaire anonyme qui aborde ces principaux thèmes : circulation, stationnement, sécurité des écoliers, sécurité et confort des piétons, mise en valeur paysagère, végétalisation, attrait de l'habitat, attrait des commerces & services.

Pour participer, flashez ce QR code ou tapez ce lien dans un navigateur web, puis laissez-vous guider dans le questionnaire.

<http://bit.ly/3HNkM1u>

## Eau : le choix de la Régie Publique en suspens

Étaient présents à la réunion publique sur l'eau du 19 avril au Kiasma, le Président du Syndicat Mixte Garrigues-Campagne SMGC, Jacques Grau, René Revol ainsi que des élus de Castelnau, Clapiers, Jacou, et Castries. Les partenaires de la NUPES avaient organisé cet évènement pour éclairer sur les enjeux de l'eau comme bien commun vital,

Les différents aspects locaux sur l'urgence d'agir pour une gestion publique de l'eau ont été magistralement présentés par René Revol (LFI, maire de Grabels et Président de la Régie Publique de l'Eau de la Métropole), Julia Mignacca (EELV, candidate NUPES aux législatives de 2022) et Richard Corvaisier (conseiller municipal d'opposition à Castelnau).

Des échanges nombreux et nourris entre les intervenants, le président du SMGC et la salle ont permis de clarifier et de préciser, entre autres choses, la situation de Clapiers.

### Clarifier la situation de Clapiers

Le SMGC fondé en 1931 prend ses décisions selon la règle : une commune, deux voix. Cette règle avait sa pertinence au début du 20ème siècle lorsque les petites communes de l'est du département organisaient leur accès à l'eau, à une époque où la ville centre ne les y aidait pas. La configuration de la genèse du SMGC est peu à peu devenue obsolète par les bouleversements démographiques. Aujourd'hui Clapiers, Castries ou Castelnau ne sont plus de petits villages ruraux. Pourtant au SMGC aujourd'hui, la voix de Garrigues (263 hab.) compte autant que celle de Clapiers (5700 hab.).

Le SMGC a donné Délégation de Service Public (DSP) à Véolia de 2011 à 2023 et renouvelée la DSP au 1/1/2024. Les intérêts des actionnaires des grandes entreprises de l'eau ne convergent pas toujours avec l'intérêt général et la justice sociale. Le SMGC a par exemple «aidé» 223 ménages en 2022 (soit 0,8 % des abonnés), avec un «chèque eau» de 70 € en moyenne, ce qui est dérisoire en nombre de ménages aidés et en montant d'aide, alors que le président et les huit vice-présidents du SMGC reçoivent une indemnité mensuelle non négligeable.

Les investissements réalisés par le syndicat sur le réseau sont certes en progression, mais restent bien en-deçà des besoins pour renouveler les tuyaux vétustes et installer des compteurs individuels dans les logements collectifs.

La Régie publique de l'eau mise en place en 2014 par la Métropole de Montpellier est montée en puissance jusqu'à aujourd'hui. Elle promeut le partage de l'eau et une tarification progressive et solidaire. Les 15 premiers m<sup>3</sup> gratuits et aides spécifiques pour les ménages modestes, en lien avec la CAF. Les foyers aquavores (>240 m<sup>3</sup>/an) paieront l'eau plus cher, ce qui les incitera à modérer leur consommation. Depuis la création de la Régie Publique en 2014, les investissements sur le réseau ont été multiplié par 4. La Régie tient un plan pluriannuel de réfection des réseaux d'adduction coordonné avec les travaux de voirie, comme pour la ligne 5 du tram. Depuis 2014, deux communes ont souhaité rejoindre la Régie Publique : Murviel, qui y est entrée début 2023, et Clapiers, dont le Conseil municipal en 2021 a adopté à l'unanimité une délibération exprimant son souhait de sortir du SMGC et de rejoindre la Régie publique.

### Sans une mobilisation, Clapiers risque de rester contre son gré en DSP à une grande entreprise de l'eau jusqu'en 2035

Pourtant, rien n'est acté. Questionné quant à la situation de Clapiers, le Président du SMGC répond qu'il attend l'avis du Président de la Métropole, et qu'en dernier lieu, les membres du Syndicat en décideront «démocratiquement». C'est de mauvais augure puisque la plupart de ces membres semblent hostiles à la sortie de Clapiers pour des raisons politiciennes et financières. Sans une mobilisation sur ce dossier, Clapiers risque de rester contre son gré au SMGC, en DSP à une grande entreprise de l'eau (Véolia, Saur, Suez...) jusqu'en 2035.

La Régie Publique de l'eau fait le choix assumé d'une tarification progressive, solidaire et écologique. Pour vous faire un avis sur l'impact du changement sur votre facture annuelle, à vos calculettes ! Un simulateur est à votre disposition sur <https://regiedeseaux.montpellier3m.fr/tarification.php>

	SMGC-DSP Véolia 2022	Régie Publique	Économie
60 m <sup>3</sup>	208 €	193 €	15 € (-7,5%)
120 m <sup>3</sup>	417 €	382 €	35 € (-8,5%)
240 m <sup>3</sup>	870 €	867 €	3 €



FM, idée MaBo